



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E195102

VALABLE JUSQU'AU 05/07/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/02/2021  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 09/03/2023  
2 000

Raison sociale : SNOTEK  
Sigle : SNOTEK  
21A FG DE COLMAR  
68700 CERNAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MULHOUSE 2021B01178

Téléphone : 03 89 75 42 47  
Portable : 06 38 08 23 83

Siret : 903 565 679 00029

Site Internet : www.snotek.fr  
E-mail : nicolas.marchand@onelec-alsace.fr

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2835 02

Responsabilité légale :  
MARCHAND NICOLAS PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA ASSURANCES IARD 0000010759715004

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA ASSURANCES IARD 0000010759715004

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/06/2023

Effectif moyen : 9 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	03/07/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	06/07/2020
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	30/11/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/12/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/12/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/04/2022
o Ventilation mécanique	01/12/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE  
MAISON DU BATIMENT  
12, ALLEE NATHAN KATZ  
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.